



La Mède le 4 décembre 2025

Guillaume Eveno
Directeur de la Plateforme de La Mède
BP 90020 La Mède
13165 Châteauneuf-les-Martigues Cedex

Réf : SG/DIR n° 2025.01

Objet : Demande d'ouverture de négociation pour l'évolution de rémunération des OETAM journaliers

Monsieur le Directeur,

Dix ans après l'annonce du plan social, Force Ouvrière constate une situation devenue difficilement acceptable : les effectifs restent largement insuffisants pour absorber la charge de travail réelle du site. Ces sous-effectifs obligent la plateforme à recourir massivement aux prestations de services et à l'intérim pour pallier un manque de personnel devenu structurel. Autrement dit, au lieu d'embaucher durablement, on achète à prix fort ce que le personnel journalier aurait pu accomplir avec des moyens humains adaptés.

Malgré un rebond récent des recrutements, nous sommes très loin de répondre aux besoins opérationnels. Pendant ce temps, les salariés journaliers assument une quantité de tâches toujours plus importante, sans reconnaissance équivalente.

Dans ce contexte déjà tendu, la récente obtention du coefficient 290 pour les salariés postés de MPU — mesure que FO soutient pleinement — a mis en évidence un déséquilibre désormais impossible à ignorer. Les personnels journaliers, déjà sous pression permanente, se sentent clairement lésés et relégués au second plan. Cette situation génère une démotivation profonde, alors même qu'ils ont été essentiels dans les réussites passées et qu'ils seront incontournables pour les projets futurs.

À cela s'ajoutent des pratiques qui n'ont plus leur place : missions temporaires confiées à des OETAM sans valorisation du travail effectué, mobilités internes à iso-coefficient sans aucune évolution salariale, absence de prise en compte réelle de la montée en compétence des salariés.

Ces décisions entretiennent un sentiment d'injustice et d'iniquité que FO dénonce depuis des années. Et nous le rappelons à chaque Directeur et Secrétaire Général qui se succèdent : l'équité entre personnel posté et personnel de jour n'est plus une option, c'est une nécessité.

C'est précisément pour rétablir cette équité devenue indispensable que Force Ouvrière sollicite l'ouverture immédiate d'une négociation concernant l'évolution de la rémunération du personnel journalier. Cette demande s'appuie non seulement sur une réalité sociale incontestable, mais aussi sur des engagements déjà pris par d'autres directions, notamment sur la plateforme de Feyzin (document joint). Il n'y a donc aucune raison valable pour que La Mède reste en retrait.

Nous espérons que ces éléments retiendront toute votre attention dans l'analyse que vous conduirez avant votre réponse, que nous souhaitons favorable dans l'intérêt des salariés comme de la pérennité de la plateforme.

Dans l'attente de votre retour, veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Sébastien GRAZIOSO
Délégué syndical FO

Syndicat FO
Plateforme de la Mède
TOTAL